

Gérard Joan BARCELÓ et Jacques BRES
LES TEMPS DE L'INDICATIF EN FRANÇAIS
Paris : Ophrys, 2006, 207 p.

Dans leur introduction, les auteurs revendiquent un travail systématique mais sans dogmatisme, accessible, qui n'appauvrisse pas pour autant les explications en langue, et synthétique tout en se gardant de simplifier les faits de discours... La gageure est ambitieuse sur un objet aussi polymorphe, aussi abstrait et aussi documenté que l'actualisation temporelle/aspectuelle des procès à l'indicatif. Elle est globalement tenue grâce à quatre caractéristiques de l'ouvrage : un plan très progressif et quasiment symétrique dans les chap. II à IX, le renvoi presque constant des points controversés et des références bibliographiques dans les notes infrapaginales, un échantillon fourni d'exemples variés inscrits dans un large cotexte d'amont comme d'aval ; enfin, un cadre théorique suffisamment puissant pour rester sobre et adaptable.

Le chap. I expose ce cadre, affiné au fil des nombreux articles des deux auteurs. Leur approche est monosémiste, c'est-à-dire que chaque forme verbale est posée comme délivrant, en langue et dans tous ses emplois discursifs, des instructions qui la distinguent de toutes les autres formes du système. Ces instructions sont décrites en termes d'offre et de demande : la signification que telle forme apporte à l'énoncé *vs* les conditions d'emploi qu'elle requiert. Les effets de sens, souvent très hétérogènes, qui résultent de l'actualisation de ces formes en discours sont expliqués par l'interaction cotextuelle entre les offres et les demandes du temps verbal, du type de procès considéré, des éléments qui le précèdent et qui le suivent, voire de tel paramètre du contexte. L'interaction peut être (i) concordante, produisant un effet de sens typique, (ii) partiellement discordante, le conflit se résolvant par un surplus de sens spécifique (emplois dits modaux ou stylistiques notamment), (iii) frontalement discordante, incompatibilité qui sera sanctionnée socialement soit par une valorisation d'ordre esthétique, soit par une dévalorisation d'ordre académique.

Les neuf autres chapitres analysent successivement selon ces principes le passé simple (PS, chap. II), l'imparfait (IMP, chap. III), le passé antérieur et le plus-que-parfait (PA et PqP, chap. IV), le futur simple (FS, chap. V), le futur antérieur (FA, chap. VI), le présent (PR,

chap. VII), le passé composé (PC, chap. VIII), le présent et l'imparfait prospectifs (PRP et IMPP, chap. IX), les formes surcomposées (chap. X). Sauf le dernier, plus synthétique en raison de la moindre diversité des emplois, tous obéissent à la même progression à quelques variantes près : sont d'abord présentées l'instruction temporelle et les instructions aspectuelles caractérisant chaque forme, puis les effets de sens résultant de leurs emplois en interaction concordante, enfin les effets spécifiques produits par leurs emplois en interaction tendanciellement discordante. Dès lors, les lecteurs de ce compte rendu comprendront que les paragraphes qui suivent ne respectent pas la linéarité de l'ouvrage, mais en proposent des parcours transversaux.

La première instruction par laquelle les auteurs définissent les temps de l'indicatif est temporelle : [+ passé] vs [+ futur] vs [+ neutre]. L'instruction [+ passé] caractérise le PS, l'IMP, l'IMPP, les formes composées et surcomposées qui leur correspondent. L'instruction [+ futur] est propre au FS, au FA et au surcomposé. C'est, en revanche, l'instruction [+ neutre] qu'offrent le PR, le PC, les formes prospectives et surcomposées correspondantes. Conformément à la démarche monosémiste décrite *supra*, c'est l'interaction cotextuelle qui expliquera que le PR réfère le plus souvent au moment de l'énonciation, l'instruction aspectuelle [+ extension] (*infra*) et son interaction avec le cotexte qui expliqueront que le PC réfère majoritairement à un point antérieur au moment de l'énonciation, donc à l'époque passée. En retour, une telle présentation permet de rendre compte d'autres emplois, aussi usuels que ceux des blagues, par exemple, où ces deux temps n'inscrivent les procès dans aucune époque.

La seconde instruction définitoire des temps de l'indicatif est aspectuelle : [+ tension] vs [+ extension] vs [+ biextension]. Toutes les formes simples représentent le temps interne au procès entre ses bornes initiale et terminale, en tension. Toutes les formes composées saisissent le procès à partir de sa borne terminale atteinte, en extension, d'où leurs effets de sens les plus fréquents d'accompli et d'antériorité. Toutes les formes surcomposées représentent le temps interne du procès selon une extension redoublée : qu'on les analyse comme des auxiliaires aux temps composés + participe passé, ou comme des auxiliaires aux temps simples + participe passé composé, elles ont donc pour effets de sens majoritaires l'antériorité par rapport à l'antériorité.

La troisième instruction, également aspectuelle, ne concerne que les temps présentant le trait [+ passé], soit le PS, l'IMP et toutes les formes obtenues grâce à un auxiliaire au PS ou à l'IMP. Leur fréquence d'emploi, la variété et la subtilité des effets de sens ainsi expliqués justifient la systématisation de cette instruction : [+ incidence] pour le PS et ses dérivés, [- incidence] pour l'IMP et ses dérivés, [\pm incidence] pour les autres temps. Les raisons inverses justifient que l'instruction aspectuelle [+ prospection], définitoire de toutes les formes prospectives, n'ait pas de corollaire [\pm prospection] dans la description du reste du système. Les auteurs soulignent d'ailleurs, en conclusion, que leurs propositions et, plus encore, les faits de discours sur lesquels ils les fondent, mettent à mal le miracle d'équilibre et de symétrie que Guillaume voulait voir dans le mode indicatif du verbe français.

Au terme de cette lecture, on pourra formuler deux réserves. La première a trait au choix éditorial de renvoyer, pour les conditionnels (présent, passé et surcomposé), à l'excellent ouvrage de P. P. Haillet dans la même collection. L'absence d'un chapitre de synthèse sur ces temps nuit d'autant plus à l'autonomie et à la systématisme du projet que G. J. Barceló et J. Bres en proposent des définitions stimulantes et encore peu admises : d'après les allusions des p. 8 (note 4), 70-78 et 178-180, ils auraient en commun la double instruction temporelle [+ futur]/ [+ passé]. De même, si l'on est séduit par l'essentiel du contenu du chap. X sur les formes à deux participes, on reste perplexe face à la non-justification de noms et de sigles qui, de plus, fluctuent entre les tableaux des p. 184 et 194 : PA et PqP surcomposés d'un côté, conditionnel et passé surcomposés d'un autre, futur surcomposé ou futur antérieur surcomposé d'un troisième.

À cette exception près, on soulignera la grande facilité de consultation de l'ouvrage, qui devrait en faire un usuel pour les analystes du discours, débutants et confirmés. Cette commodité tient à la reprise des dénominations les plus courantes, y compris lorsqu'elles cadrent mal avec les faits ; au souci d'expliquer même ce qui semble aller de soi, l'expérience prouvant que les évidences sont trompeuses en matière de temporalité ; enfin, à la prise en compte d'approches différentes des mêmes phénomènes : structuration textuelle, plans d'énonciation, référenciation déictique *vs* anaphorique. On signalera notamment le grand intérêt d'un autre parcours transversal : celui de la médiation énonciative, qui relie certains emplois dialogiques de l'imparfait, du plus-que-

parfait, des futurs simple, antérieur et surcomposé. On remarquera, pour finir, la pertinence très éclairante des ouvertures sur l'ancien français, les variantes corse et québécoise, le catalan et l'espagnol.

Bertrand VERINE
C.N.R.S., Université Montpellier 3,
Praxiling UMR 5267

Michel CHAROLLES, Nathalie FOURNIER, Catherine FUCHS, Florence LEFEUVRE (éd.)

PARCOURS DE LA PHRASE. MÉLANGES OFFERTS À PIERRE LE GOFFIC

Paris, Ophrys, 2007, 273 p.

« Parcours de la phrase » : un cas de fausse ambiguïté ? C'est en ces termes que l'on pourrait, de prime abord, interroger le titre de ce recueil d'articles composé en hommage à Pierre Le Goffic. Car, si la notion de phrase évoque ce que Pierre Le Goffic a toujours considéré comme « le cadre naturel de la grammaire », le mot « parcours », en revanche, aussi bien singulier que pluriel dans cette occurrence, peut tout autant référer au parcours scientifique du dédicataire (rappelé par la préface et la recension bibliographique de ses travaux) qu'au parcours auquel est convié le lecteur ou bien encore, à la multiplicité des parcours ouverts par son œuvre. Or, on gagne d'autant plus à maintenir cette ambiguïté que c'est précisément à toutes ces formes de parcours que nous invite ce recueil, structuré autour de six axes évoquant les principaux domaines auxquels s'est intéressé Pierre Le Goffic.

À ce titre, c'est à la question des termes en *qu-* que sont consacrées les quatre contributions de la première section. Dans la première, D. Véronique, prolongeant une étude amorcée par Pierre Le Goffic sur le créole guadeloupéen, montre qu'en dépit d'un air de famille, la forme *ki* (« qui/que ») fonctionne distinctement non seulement entre les créoles et le français, mais également au sein même des différents créoles. Dès lors s'affirme l'existence de deux *ki* homonymes, quantifieur ou marqueur de subordination. Dans la contribution sui-